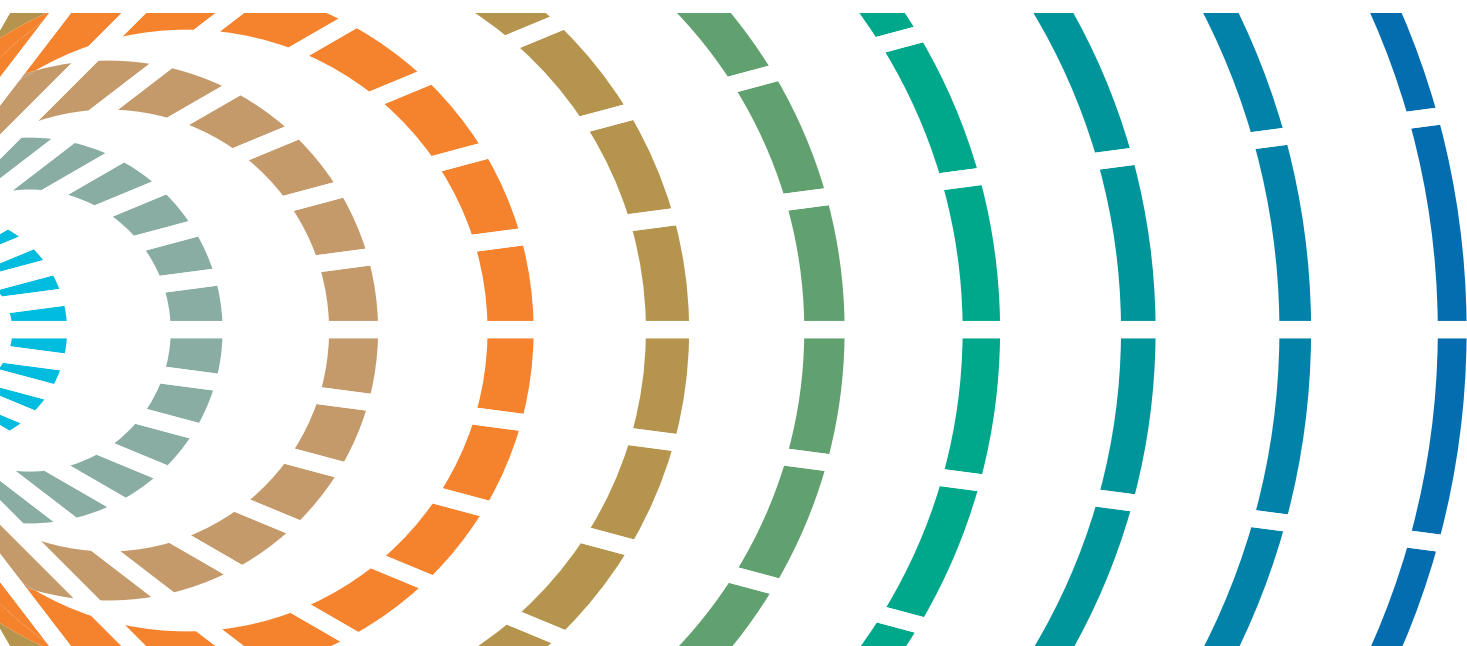


GUIDE ÉDITION 2016 DU PORTEUR DE PROJET



**PROCÉDURES
D'ACCOMPAGNEMENT**



**ÉVALUATION
DES PROJETS**



**IDENTIFICATION
DES FINANCEMENTS**



**PROCÉDURES
DE LABELLISATION**



**CRITÈRES
DE SÉLECTION**



Ce guide à destination des porteurs de projets présente l'accompagnement EUROBIOMED afin de s'assurer les meilleures chances d'obtenir des financements

Sommaire

Préambule	03
Les axes métiers du pôle	04
Valeur ajoutée de l'accompagnement projet EUROBIOMED	05
Les acteurs de votre accompagnement	06
EUROBIOMED vous accompagne dans votre processus d'innovation par la R&D	08
Procédures d'accompagnement	09
Gestion de la confidentialité et divulgation d'information	10
Évaluation et labélisation des projets	10
Quels types de financement ?	11
Check-list du porteur de projet	14
Vos contacts Projets au Pôle	16

Préambule

EUROBIOMED est l'accélérateur du développement de la filière santé, depuis la recherche fondamentale jusqu'au marché, au bénéfice des patients et de l'économie du sud de la France.

Fondé en 2009 par l'ensemble des acteurs de la filière santé des régions Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, EUROBIOMED pointe au sommet des classements européens à toutes les étapes de la chaîne de l'innovation : enseignement, recherche fondamentale, translationnelle et clinique, centres d'innovation technologique, start-ups et success stories industrielles.

Avec un réseau de plus de 400 entreprises (majoritairement des PME innovantes), 6 universités et de nombreuses écoles, 250 laboratoires de recherche, 4 Centres Hospitalo-Universitaires, EUROBIOMED est l'un des premiers clusters européens en santé en termes de nombre d'entreprises, de capacités de recherche, d'excellence scientifique et d'équipements dédiés à l'innovation et à la création d'entreprises innovantes.

EUROBIOMED offre des compétences et expertises métiers de très haut niveau et propose des solutions dédiées aux sociétés et aux organismes de recherche de la filière santé pour les aider à innover, à se financer, à se développer et à atteindre leurs objectifs stratégiques et commerciaux pour, in fine, améliorer la prise en charge et la vie des patients.

Nos missions :

- Structurer et accompagner le financement de projets public-privé/de R&D
- Proposer un accompagnement complet et personnalisé aux entreprises innovantes à toutes les étapes de leur développement : de la recherche à la production et à la commercialisation
- Développer la filière santé du sud de la France et favoriser la mise en place d'écosystèmes performants autour de grands projets territoriaux

EUROBIOMED, un acteur de poids en santé à l'échelle européenne



Les axes métiers du pôle

EUROBIOMED a développé son expertise et articule aujourd'hui son action au service de la croissance des entreprises autour de 4 axes métiers, dont les caractéristiques de risque, d'intensité capitalistique et de durée pour arriver sur le marché, nécessitent de mener des actions spécifiques :



Médicaments

pour la santé humaine et animale, répondant en particulier aux nouveaux besoins de la médecine personnalisée ; ce domaine à risque élevé, est à retombées économiques long terme mais très élevées.



Diagnostics

en particulier le diagnostic *in vitro* innovant et l'imagerie, améliorés au cas par cas, par l'usage des TIC. Le pôle est leader dans cette filière à retombées économiques à « moyen terme ».



Dispositifs Médicaux Implantables

en particulier les dispositifs rendus actifs ou intelligents, notamment grâce à l'usage des nouvelles technologies ; le pôle y est présent comme consolidateur d'une filière dont le retour sur investissement peut être plus rapide et les risques moins forts.



E-Santé

en particulier sur la validation médicale, clinique et économique de l'usage des TIC en santé. Le pôle contribue à structurer cette filière émergente en construction, dont les cycles de mises sur le marché sont courts.

Le pôle a également déterminé des priorités dans sa feuille de route en privilégiant les projets répondant aux défis mondiaux :

Médecine personnalisée | Maladies chroniques et vieillissement | Maladies rares

Enfin, le pôle s'appuie sur les disciplines d'excellence de ses territoires pour servir au mieux leur développement. Les thématiques de recherche prioritaires sont ainsi :

La cancérologie | L'immunologie | Les neurosciences | L'infectiologie | L'ophtalmologie

Valeur ajoutée de l'accompagnement projet EUROBIOMED

Par son action, EUROBIOMED apporte une forte crédibilité aux projets de R&D qui recherchent des financements publics. Pour les projets s'adressant à certains appels à projets (Fonds Unique Interministériel (FUI), Appel à Projets Recherche Finalisée (APRF)...), l'obtention du label EUROBIOMED est indispensable. Cette labélisation est fortement recommandée, pour les projets ANR, PRI, qui seront regardés avec une plus grande attention. Pour les projets de type PSPC, la labélisation peut permettre d'obtenir un abondement de 15% sur la part de subvention.

En vous engageant dans la démarche de labellisation par EUROBIOMED, vous renforcez votre dossier-projet et augmentez vos chances d'obtenir un financement :

- **VOUS VALIDEZ VOTRE PROJET**, son intérêt technologique et sa faisabilité, auprès d'experts métiers de la filière. Pour renforcer votre projet, EUROBIOMED s'appuie sur son Conseil Stratégique des Projets (CSP) et peut faire appel à des experts externes, en respect des règles de confidentialité et de conflit d'intérêts.
- **VOUS ACCÉDEZ À L'EXPERTISE D'EUROBIOMED** pour identifier les sources de financement public et privé, et vous accompagner dans le montage du dossier et son suivi. votre innovation par la R&D s'appuie sur la connaissance fine d'EUROBIOMED quant aux attentes des financeurs.
- **VOUS RENFORCEZ LA VISIBILITÉ DE VOTRE PROJET** auprès des acteurs de la filière santé et des partenaires d'EUROBIOMED. Pour valoriser vos produits, prototypes, services issus des projets, EUROBIOMED fait connaître vos résultats et vos réussites *via* la publication d'un catalogue dédié, largement distribué.
- **VOUS PROFITEZ D'UN PARTAGE DES RISQUES** entre EUROBIOMED et les partenaires industriels situés sur le territoire dans la prise en charge budgétaire de la prestation d'accompagnement de votre projet. Cette prestation d'accompagnement, est constituée d'une part fixe et d'une part variable, cette dernière n'étant applicable qu'en cas d'obtention des financements espérés.
- **VOUS VOUS APPUYEZ SUR EUROBIOMED** pour mettre en place les procédures et services personnalisés dont vous aurez besoin pour répondre aux obligations de suivi des organismes payeurs (éligibilité des dépenses, optimisation budgétaire, pilotage de vos projets, etc.). EUROBIOMED dispose d'un réseau de consultants pour vous aider dans l'optimisation financière de votre investissement.
- **VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL** *via* les services du pôle qui vous aident à produire, à commercialiser, à garantir la qualité réglementaire de vos produits / services et à trouver les fonds privés nécessaires (« levée de fonds ») au développement compétitif de votre projet et de votre entreprise. Ces services sont regroupés sous la terminologie « CellComp ».

Cet accompagnement est exclusivement destiné aux adhérents
en cours et à jour de leur cotisation.

L'accompagnement des projets de R&D, une expertise clef du pôle

160 projets de R&D financés
depuis 2006

585 M€ d'investissement
dont **285 M€** de fonds publics

57 entreprises
sur le territoire sont
impliqués dans les
projets

+ de 650
chercheurs,
industriels ou
académiques impliqués
dans les projets

+ de 700 emplois créés
et **2100** emplois indirect

1/4 des
projets labélisés
ont été financés

(tous guichets
confondus)

1/3 des
entreprises
accompagnées sur les
« Projets » depuis 2012
a bénéficié de l'offre
stratégique
CellComp créé fin
2013

70 Projets analysés, en cours et terminés,
ont aboutis à **73 produits**, **14 prototypes**,
6 services et à la création de
11 entreprises

33 projets ANR ont donné lieu à
5 produits, **4 prototypes**, **1 service**,
63 brevets et **10 concessions de
licences**

Pour vous faire une opinion sur les projets accompagnés par le pôle depuis 2006, un book de projets accompagnés par EUROBIOMED est à votre disposition.

Ce book est disponible sur eurobiomed.org et sa version imprimée vous sera envoyée sur simple demande : contact@eurobiomed.org

Les acteurs de votre accompagnement

L'équipe du Pôle EUROBIOMED

vous apporte conseils et recommandations pour le cadrage de votre projet, pour identifier des sources de financement en fonction du besoin et de vos possibilités d'engagement financier, pour le montage et suivi de votre projet.



Michel KACZOREK
Directeur des projets



Emmanuel LE BOUDER
Chargé de mission projets



Jennifer LARTIGUE
Chargée de mission international et Europe



Côme SALAMIDA
Chargé de mission projets

Le Conseil Stratégique des Projets (CSP)

valide l'intérêt technologique et le positionnement de votre projet, renforce sa faisabilité, sa présentation. Ce Comité labélise vos projets R&D.



Bruno BUISSON
Neuroservice, Aix-en-Provence
Neurologie



Arnaud FOUSSAT
TxCell, Sophia-Antipolis
Cellules médicaments



Pierre CASELLAS
Personnalité qualifiée, Montpellier
Cancérologie et recherche industrielle



Daniel LAUNE, Président du CSP
Kyomed, Montpellier
Diagnostic et biomarqueurs



Nathalie COMPAGNONE
ICDD, Meyreuil
Neurobiologie



Gérard LUZERGUES
CEISO, Marseille
Expert règlementaire



Pierre DELLAMONICA
CHU de Nice
Infectiologie clinique



Gérard MATHIS
CisBio, Codolet
Diagnostic *in vitro*



John DE VOS
CHU de Montpellier
Biologie et thérapie cellulaire



Jean RINGOT
DMS - APELEM, Nîmes
Dispositifs médicaux



Patrick FAURE
SATT SE, Marseille
Développement d'affaires



Frédérique ROBERT-INACIO
ISEN, Toulon
Ingénierie



Henri VIAL
CNRS, Montpellier
Biologie et génétique moléculaires

EUROBIOMED vous accompagne dans votre processus d'innovation par la R&D

Depuis l'identification de partenaires académiques ou industriels jusqu'au suivi des projets pendant et après leur financement, l'objectif d'EUROBIOMED est de favoriser la mise en œuvre de projets collaboratifs à visée industrielle et d'en assurer les meilleures chances de financement. Pour cela, l'équipe du pôle a construit un écosystème unique et se rend disponible pour accompagner les porteurs de projet sur tout type de projet de R&D, et dans toutes les phases de leur projet.

L'engagement d'EUROBIOMED vis-à-vis du porteur de projet concerne les points suivants :

1. Émergence de projets

- Informations sur les Appels à Projets en cours et à venir (veille, campagnes d'information...).
- Réunions et rendez-vous projets (Nombreuses réunions d'information ouvertes à tous associées à des rendez-vous personnalisés, journées d'information spécifiquement sur les projets européens H2020 santé...)
- Diagnostic personnalisé et individuel d'éligibilité aux financements nationaux et européens

2. Positionnement du projet

- Conseils et orientations sur le positionnement stratégique et compétitif du projet
- Identification du « bon » guichet de financement
- Aide à la recherche de partenaires (industriels, laboratoires, plateformes technologiques...)
- Décryptage des attentes des financeurs et contacts privilégiés avec eux pour mieux orienter les projets et valider leur intérêt

3. Montage et renforcement du projet

- Aide à la rédaction du projet (accompagnement et conseils critiques sur le plan de développement, les aspects scientifiques et financiers, la stratégie de PI, le positionnement compétitif, le modèle économique...)
- Validation du positionnement technique et stratégique du projet par le Conseil Stratégique des Projets : accès à un comité de 14 experts métiers (industriels / académiques / cliniciens) – voir page précédente
- Évaluation technico-économique par des experts indépendants
- Si besoin, recherche de financements alternatifs et/ou complémentaires

4. Soutien et présentation par le pôle devant les financeurs publics

- Le Pôle est votre porte-parole pour convaincre les financeurs publics du bien-fondé (scientifique, technologique, clinique, économique) de soutenir votre projet

5. Suivi durant le projet

- Une réunion annuelle de suivi en présence des financeurs publics
- Un point d'étape annuel sur les avancées scientifiques, économiques, financières avec le Pôle...
- Communication et valorisation des résultats du projet (book des produits/prototypes/ services issus des projets)
- Mise en relation directe avec les services CellComp d'EUROBIOMED chargé de l'accompagnement global de l'entreprise (développement préindustriel, aspect réglementaire, commercialisation, financement...)
- Un suivi par le pôle durant sept ans après la fin du projet avec le financeur

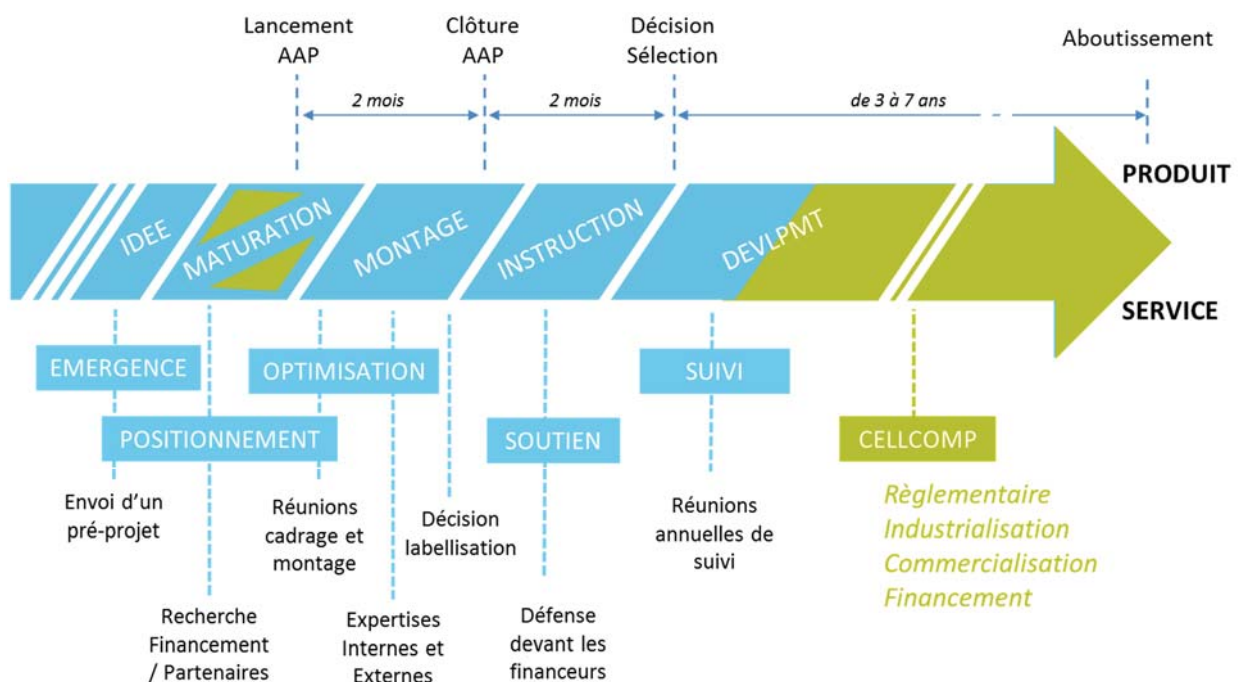
En choisissant de vous faire accompagner par EUROBIOMED, vous vous engagez à :

1. Signer la prestation d'accompagnement du pôle qui se concrétise par un contrat avec le porteur de projet ou le ou les partenaires industriels du territoire du pôle
2. Inclure sur les supports de communication du projet (poster, présentation, rapport d'activité...) le logo et la mention de labellisation par le pôle EUROBIOMED.
3. Respecter les procédures de suivi du projet financé mises en place par le pôle:
 - Remplir chaque année la fiche de suivi envoyée par EUROBIOMED
 - Présenter les avancées lors de la revue annuelle de projet (quand EUROBIOMED est le pôle leader).
4. Autoriser la publication des informations non confidentielles dans le catalogue des produits issus des projets du pôle.
5. Etre adhérent du pôle et à jour de cotisation sur toute la durée du projet.
6. Respecter les échéances financières contractualisées dans la prestation d'accompagnement

Procédures d'accompagnement

L'évaluation indépendante des pôles de compétitivité, commandée par l'état en 2012, a classé EUROBIOMED parmi les meilleurs pôles Santé sur la base notamment de son dispositif de labellisation particulièrement professionnel et de son processus de sélection des projets FUI présentés.

Le pôle s'est engagé depuis sa création à évaluer, en toute équité et transparence, toute demande d'accompagnement et de labellisation quel que soit la taille du consortium, des entreprises et l'envergure du projet. Les procédures d'accompagnement et de labellisation se matérialisent au travers d'un processus structuré et personnalisé schématisé ci-dessous :



EUROBIOMED adapte son processus de labellisation et/ou de soutien aux différents types de financements publics (européens, nationaux, régionaux). Ce processus est également adapté dans le cas de demandes de Co-labellisation avec un autre pôle.

Gestion de la confidentialité et divulgation d'information

Le Conseil Stratégique des Projets (CSP), le Bureau et l'équipe du pôle, ainsi que les experts externes sont liés par des contrats de confidentialité.

Le porteur de projet doit se prononcer sur l'existence d'un éventuel conflit d'intérêt avec l'un des membres de la gouvernance du pôle. Dans ce cas, ce ou ces derniers n'ont pas connaissance du contenu du projet, ne peuvent pas être nommés rapporteur du projet et ne participent pas au processus d'examen et de labellisation.

Un membre du CSP peut s'estimer en conflit d'intérêt et se retirer du processus d'évaluation du projet.

Un membre unique du CSP est nommé rapporteur du projet et est le seul à avoir accès au dossier complet pour son évaluation. Dans certains cas, si la thématique le demande, un deuxième membre du CSP peut intervenir en soutien sur l'évaluation du projet.

Pour les projets FUI, l'existence d'un protocole bien avancé d'Accord de Consortium est vérifiée par le seul Directeur des Projets.

Le pôle EUROBIOMED accorde la plus grande attention à la confidentialité des données issues des projets de R&D, dans le respect des bonnes pratiques de protection et de sécurité des affaires. Pour la transmission des données informatiques, le pôle peut également recommander l'utilisation d'un programme de cryptage.

Après financement d'un projet, le pôle communique uniquement sur les données publiques transmises par le porteur du projet et, après accord de celui-ci, les utilise pour la publication du book des produits issus des projets du pôle.

Évaluation et labellisation des projets

La décision de labellisation par le pôle est prise par le Conseil Stratégique de Projets (CSP), à la majorité de ses membres présents ou représentés, sur les recommandations du rapporteur du projet et des experts externes. Cette décision est fonction de critères renforçant les chances de sélection du projet par les financeurs. Elle repose ainsi sur :

- la qualité du dossier présenté, appréciée au moyen d'une grille d'évaluation établie en fonction des critères (voir ci-après) attendus dans les différents Appels à projets et par les financeurs,
- les réponses et précisions apportées lors de la présentation orale faite par le porteur de projet devant le CSP (dans le cadre des financements FUI, PSPC).

Critères liés aux Impacts économiques sur le territoire

- Positionnement compétitif et débouchés commerciaux et industriels concrets.
- Création d'activité économique.
- Création et/ou rétention d'emplois.
- Pertinence économique (adéquation au modèle économique et à la stratégie des entreprises).
- Potentiel de propriété industrielle (droits d'exploitation) et intellectuelle (brevets).
- Viabilité économique : ratio coût du projet / création de valeur / chiffre d'affaires.
- Taille du marché potentiel, parts de marché visées et stratégie de pénétration.

Critères liés à l'Excellence scientifique

- Qualité scientifique et positionnement compétitif documentés par rapport à l'environnement mondial.
- Originalité et degré d'innovation avérés et décrits.
- Potentiel de différenciation en termes de bénéfices pour les utilisateurs, les prescripteurs et/ou les payeurs.
- Pertinence des choix et des moyens techniques mis en œuvre.
- Transversalité et pluridisciplinarité.

Critères liés aux Ressources, partenariat et gestion

- Qualité du partenariat (nature des acteurs, complémentarité, organisation, gouvernance).
- Répartition des financements entre les partenaires.
- Accord de consortium et partage de la propriété industrielle et intellectuelle entre partenaires.
- Existence et variété des financements déjà acquis.
- Réalisme des ressources et du planning par rapport aux objectifs.
- Contribution à l'attractivité économique et au rayonnement scientifique du territoire du pôle.
- Synergie avec d'autres projets du pôle.
- Prise en compte du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Quels types de financement ?

Liste non exhaustive, nous vous invitons à suivre l'actualité des appels à projets sur www.eurobiomed.org

La prestation d'accompagnement est accessible pour tout type d'appel à projets et de financement allant de 200 k€ à 50 M€

AI (Aide à l'innovation) BPI France

Éligibilité : projets de recherche industrielle et/ou de développement expérimental, interne ou collaboratifs

Bénéficiaires : entreprises

Budget : jusqu'à 3 M€ (moyenne par projet 750 k€)

Type d'aide : Taux d'aide de 25 à 65 % du projet (sous la forme de subvention, d'avance remboursable en cas de succès ou de prêt à taux zéro).

Calendrier : Pas d'appels à projets, programme ouvert tout au long de l'année

ANR (Agence Nationale de la Recherche)

Éligibilité : projets de recherche (fondamentale et appliquée)

Bénéficiaires : entreprises, laboratoires académiques

Budget : jusqu'à 1,5 M€

- **Type d'aide** :
Entreprises = subvention jusqu'à 45 % des dépenses éligibles
- Laboratoires publics = subvention à 100 % des coûts marginaux

Calendrier : Appel à Projets Générique

PRI (Partenariats Régionaux d'Innovation) – Région PACA

Éligibilité : projets en phase de « faisabilité » ou de « développement et industrialisation »

Bénéficiaires : entreprises implantées en Région PACA

Budget : de 200 K€ à 400 K€ en phase de « faisabilité » ; de 400 K€ à 1 M€ en phase de « développement et industrialisation »

Type d'aide : jusqu'à 50% du budget

- En subvention pour la « faisabilité »
- En avances remboursables pour le « développement »

Calendrier : Pas d'appel à projets, programme ouvert tout au long de l'année

Europe: H2020 (Fast track to innovation, SME instrument...) - Eurostars

Éligibilité : projets individuels ou collaboratifs

Bénéficiaires : entreprises, laboratoires académiques

Budget : entre 50 k€ et 5 M€ de dépenses

Type d'aide :

- Entreprises = taux de subvention compris entre 45% et 100%
- Organismes de recherche = subvention à 100%

Service spécifique d'accompagnement proposé aux membres

Calendrier : Variable en fonction des appels à projets

FUI (Fonds Unique Interministériel)

Éligibilité : projets de R&D collaboratifs labellisés par un pôle de compétitivité

Bénéficiaires : entreprises, laboratoires académiques

Budget : entre 2 et 6 M€ de dépenses

Type d'aide :

- Entreprises = taux de subvention compris entre 25% et 45 %

- Organismes de recherche = subvention à 100% des coûts marginaux ou à 40% des coûts complets

Calendrier : 2 Appels à Projets par an (dépôt avril et novembre)

PIAVE (Appel à Projets Industriels d'AVEnir)

Éligibilité : Projets individuels ou collaboratifs s'inscrivant dans le cadre des 34 plans de la Nouvelle France industrielle

Bénéficiaires : entreprises, laboratoires académiques

Budget : > 3 M€ de dépenses

Type d'aide :

- Entreprises = taux de subvention compris entre 25 et 45 %
- Avance remboursable compris entre 40 et 50%
- Organismes de recherche = 40% des coûts complets

Calendrier : Pas d'appel à projets, programme ouvert tout au long de l'année

PSPC : Projets Structurants des pôles de Compétitivité

Éligibilité : projets de R&D collaboratifs stratégiques

Bénéficiaires : entreprises, laboratoires académiques

Budget : entre 8 et 40 M€ de dépenses

Type d'aide :

- Entreprises = taux de subvention d'environ 25% / avance remboursable d'environ 30%
- Organismes de recherche = subvention à 100% des coûts marginaux ou 40% des coûts complets

Calendrier : Pas d'appel à projets, programme ouvert tout au long de l'année

Labellisation : recommandée (abondement d'environ 15% sur la subvention)

Quelques recommandations :

- Suivre les AAP de la DGCIS, et de l'ANR en consultant régulièrement les sites :
 - DGCIS www.competitivite.gouv.fr
 - ANR <http://www.agence-nationale-recherche.fr>
 - BPI France www.bpifrance.fr
 - EUROBIOMED www.eurobiomed.org
- Suivre les AAP Europe :
 - www.horizon2020.gouv.fr
 - www.eurostars-eureka.eu
 - Accompagnement spécifique du pôle : jennifer.lartigue@eurobiomed.org
- Assister aux réunions organisées régulièrement par le pôle,
- S'inscrire à la NewsLetter du pôle,
- Prendre contact au plus tôt avec le pôle pour manifester son intérêt à déposer un projet.

Check-list du porteur de projet

Les questions à vous poser avant de vous lancer dans un projet collaboratif innovant

« Un projet clair et précis... »

Décrivez votre projet en deux phrases

« ... original et novateur »

Avez-vous évalué :	Oui	Non	Ne sais pas	Vos questions
En quoi votre projet est original vis-à-vis de l'existant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ce qui différencie votre projet de la concurrence nationale ET internationale (scientifique et/ou industrielle) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vos résultats et connaissances qui devront être protégés (PI) ou acquis (licence) avant le début du projet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

« Une vision du marché avec des débouchés concrets »

Avez-vous estimé :	Oui	Non	Ne sais pas	Vos questions
La taille du marché mondial potentiel que vous visez avec votre projet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le segment sur lequel vous positionnez votre technologie, produit ou service ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le bénéfice pour les utilisateurs, les prescripteurs et/ou les payeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les moyens nécessaires pour vous positionner sur cette part de marché ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

« Un plan de développement cohérent »

Avez-vous défini :	Oui	Non	Ne sais pas	Vos questions
Un budget prévisionnel approximatif pour la durée du projet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La trésorerie nécessaire ET suffisante pour le projet (règle des 1€ de fonds propre pour 1€ de subvention) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A priori, l'enchaînement des tâches nécessaires à la réalisation du projet (qui fait quoi, quels jalons) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A priori, la manière de valoriser votre travail (licence exclusive, développement interne, mise sur le marché d'un produit...) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

« Une organisation pertinente pour des retombées partagées »

Savez-vous que :	Oui	Non	Ne sais pas	Vos questions
Vous avez l'obligation d'avoir des partenaires « réels » ET solides financièrement (attention à la distinction partenaires/sous-traitants) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Chacun des partenaires du projet devra pouvoir bénéficier de retombées (à préciser dans l'accord de consortium) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En tant que chef de file, vous devrez mettre en place les moyens d'assurer la gestion du projet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votre projet doit avoir des retombées en termes d'activité économique sur le territoire (création et/ou maintien d'emplois) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Contacts Projets au Pôle

Côme SALAMIDA, Chargé de mission

come.salamida@eurobiomed.org

Emmanuel LE BOUDER, Chargé de mission

emmanuel.lebouder@eurobiomed.org

Eurobiomed

8 rue Sainte Barbe

13001 MARSEILLE

Tél 04.91.13.74.65

Fax 04.91.13.74.66

www.eurobiomed.org



est soutenu par

